



**Plateformes régionales de la mobilité internationale des Jeunes :**  
**« Pour un monde plus grand, les chemins de l'international commencent ici. »**  
**CRIJ Rhône-Alpes**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE**  
**DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation Nationale

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse - MAFEJ

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



**Pour la jeunesse  
et l'engagement**

# INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets FEJ Mobilité Internationale lancé en 2015 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'Éducation nationale  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)

# FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<b>THÉMATIQUE : Mobilité Internationale</b> <b>Numéro du projet : APPFRMI_08</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre : Pour un monde plus grand, les chemins de l'international commencent ici.</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> <i>Favoriser le travail coopératif entre les acteurs de l'éducation formelle et non formelle, en prenant appui sur les expérimentations passées, les préconisations, les constats et analyses issus du diagnostic du COREMOB et les réseaux existants. Le projet doit permettre d'animer un réseau d'acteurs, de mailler au mieux le territoire et de développer des actions, des outils en direction des jeunes et des professionnels.</i>
<b>Public(s) cible(s) :</b> <i>tous les acteurs, professionnels de jeunesse (enseignants, animateurs, éducateurs, agents territoriaux en charge de la jeunesse des collectivités territoriales,...) au bénéfice de tous les jeunes sans distinction : 18 978 personnes touchées.</i>
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> <i>La structuration d'une animation territoriale des acteurs de la mobilité internationale a permis développer des outils et ressources pour faciliter le travail sur les territoires et d'initier des projets en direction des jeunes.</i>
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> <i>Le projet est prioritairement centré sur les 8 départements de l'ancienne région Rhône-Alpes.</i>
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> <i>La rencontre et la collaboration effective entre différents acteurs qui ne travaillaient pas ensemble a permis un travail aux ramifications intéressantes en terme de diffusion d'informations, de création d'événements, de formations, d'animations et de montage de projets spécifiques vers l'ensemble des publics.</i>
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> <i>tous les acteurs travaillant dans le secteur de la jeunesse et/ou de la mobilité internationale du secteur formelle et informelle</i>
<b>Partenaires financiers (avec montants):</b> <i>Région Rhône-Alpes, fonds propres du CRIJ</i>
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) <i>Durée initiale : 24 mois</i> (2) <i>Durée effective : 30 mois</i>
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> <i>CRIJ Rhône-Alpes</i> <b>Type de structure :</b> <i>Association</i>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME</b>
<b>Nom de la structure :</b> <i>Pas d'évaluateur externe</i>

# NOTE DE RESTITUTION

---

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	p.3
<b>I. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION</b>	
1.1. Objectifs de l'expérimentation	p.3
1.2. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)	
1.2.1. Public visé	p.4
1.2.2. Bénéficiaires directs et indirects	p.5
<b>II. DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION</b>	p.6
2.1. Actions mises en œuvre	p.8
2.2. Partenariats	
2.2.1. Partenaires opérationnels	p.17
2.2.2. Partenaires financiers	p.18
2.3. Pilotage de l'expérimentation	p.19
2.4. Difficultés rencontrées	p.19
<b>III. ENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'EXPERIMENTATION</b>	p.20
<b>IV. CONCLUSION</b>	p.20

### Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 2 sur les actions** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 3 sur les outils** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (à ne pas insérer au rapport)

## INTRODUCTION

Le constat exprimé par les professionnels de terrain suite aux différentes expériences et expérimentations menées en Rhône-Alpes, a confirmé l'importance de la collaboration entre acteurs et institutions, et le développement d'une meilleure connaissance des dispositifs et des acteurs locaux.

Les professionnels de terrain ne se connaissent pas ou peu, travaillent de manière isolée. Ils n'ont pas forcément les ressources adéquates et pertinentes pour répondre aux demandes et accompagner des projets de mobilité, ni mobiliser des jeunes éloignés culturellement et géographiquement des questionnements liés à la mobilité européenne et internationale.

L'objectif de cette plateforme est d'impulser et de développer un réseau de proximité qui mettra en cohérence l'existant et facilitera l'acquisition d'une culture commune. Cela permettra à tout jeune (individuellement ou en groupe) d'avoir accès, dans son espace de proximité à des informations claires, pertinentes et documentées.

## I. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION

### 1.1. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif principal de ce projet est d'accroître le dialogue et la coopération entre les acteurs pour rendre les parcours de jeunes plus fluides et cohérents sur les territoires. Plusieurs actions ont été développées :

- **Assurer des dynamiques partenariales pour assurer la gratuité, l'accueil, le conseil et l'orientation des jeunes vers les opérateurs de la mobilité :**

Exploiter la couverture du territoire (8 départements) qui, par les lieux d'implantation et l'utilisation des réseaux des uns et des autres, permet d'aller vers les publics ; et ainsi de favoriser un accès au plus grand nombre sans distinction de profils ou de lieux d'habitation ;

- **Ajuster l'information aux réalités territoriales :**

L'accès à l'information pour tous est un droit essentiel inscrit dans la constitution. Cette seule inscription ne suffit pas à assurer à tous les rhônalpins un accueil et une information de qualité sur les possibilités de réaliser un parcours de mobilité internationale. Conscientes qu'il n'y a pas égalité des chances entre tous les jeunes (ceux qui pensent que la mobilité internationale est réservée aux étudiants, une méconnaissance des dispositifs européens,...) les structures associées veilleront particulièrement à intervenir auprès des publics ayant moins d'opportunités.

- **Accompagner le public cible dans une logique de parcours :**

Développer une expertise en matière d'accompagnement des publics, notamment en direction des jeunes sortis du système scolaire ou en recherche d'emploi. Développer des actions « Aller vers pour faire venir ». Informer sur les possibilités de mobilité, en passant par l'ensemble des étapes de réalisation et de prise d'autonomie.

- **Garantir des ressources pour communiquer auprès des publics,**

et plus particulièrement ceux qui à ce jour n'accèdent pas à l'information, mais aussi auprès des structures en contact avec les publics jeunes et de toute autre organisation sensible à l'intérêt individuel et collectif de la mobilité internationale ;

- **Former les acteurs de jeunesse, de la formation, de l'orientation ou de l'insertion** tant sur les dispositifs, que plus globalement sur leur perception de la mobilité internationale (freins, leviers, motivations...).
- **Recherches de financements pour consolider les projets** et permettre de financer de nouvelles actions.

L'expérimentation a été mise en place de juin 2015 à décembre 2017, un délai de 6 mois supplémentaires (juin à décembre 2017) a été sollicité pour finaliser les actions :

- Structuration d'une animation territoriale en favorisant la communication et la contribution entre les acteurs des différents réseaux ;
- Mailler l'ensemble du territoire pour un accès de tous à une primo-information et renforcer la visibilité des acteurs et outils existants auprès des professionnels et des jeunes
- Favoriser l'interconnaissance, le travail en réseau et l'utilisation de ressources communes
- Développer l'information par les pairs
- Elaboration d'un plan de professionnalisation dotant les professionnels d'outils permettant d'acquérir une culture commune en matière d'information et d'accompagnement à la mobilité ;
- Création d'un outil numérique, un Serious Game pour améliorer le service d'information sur la mobilité internationale.

## 1.2. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

### 1.2.1. Public visé

Les cibles primaires visées sont celles qui disposent du pouvoir d'instaurer les changements envisagés par le projet, celles qu'il faut sensibiliser pour que le projet atteigne son but : tous les acteurs, professionnels de jeunesse (enseignants, animateurs, éducateurs, agents territoriaux en charge de la jeunesse des collectivités territoriales,...) au bénéfice de tous les jeunes sans distinction.

S'il n'est pas possible d'atteindre directement ces cibles primaires, ou si les communications avec elles ne suffisent pas, mobilisation des personnes : les dirigeants, les responsables de structures, les élus locaux, qui, de par leur position, peuvent influencer et instaurer le changement.

L'objectif de cette expérimentation sera d'être un outil d'insertion social, citoyen et professionnel pour les publics finaux : les jeunes notamment ceux les plus éloignés de la mobilité.

Il a été prévu de sensibiliser sur la durée de l'expérimentation, 100 000 jeunes et 300 professionnels, en prenant en compte toutes les manifestations organisées par les partenaires du projet (ateliers, portes ouvertes, forums, etc.).

Les partenaires du projet ont bénéficié de la communication faite autour de cette expérimentation et de la diffusion de l'information dans le cadre de leur mission auprès du public. Il a été noté une nette progression des demandes et de l'intérêt porté par le public aux différentes structures.

Néanmoins, en l'absence de pratique d'évaluation systématique des partenaires permettant de mesurer l'impact de ce projet au sein de leur organisation, nous ne disposons pas d'éléments quantitatifs pouvant compléter les chiffres cités.

### 1.2.2. Bénéficiaires directs et indirects

Les besoins **des jeunes** appelés « bénéficiaires directs », ont été pris en compte de façon très approfondie et constituent vraisemblablement l'un des leviers majeurs des réponses qui ont été apportées dans l'exécution de cette expérimentation.

IL est question de leur offrir un cadre qui permet l'épanouissement de leur projet, une ouverture au monde en leur proposant de développer et de croire en leur potentiel.

Ces considérations ont permis de proposer des réponses le plus souvent individualisées, afin de les impliquer en les mettant au cœur du projet. L'implication ici, renvoie à la place qui leur est donnée dans les activités proposées. Ainsi dans la majorité des événements réalisés, les jeunes ont occupé une place d'acteur vis-à-vis des autres jeunes.

Exemple : lors de forum de la mobilité, une bibliothèque vivante permet aux jeunes d'échanger et de témoigner de leurs expériences, leurs bons plans auprès d'autres jeunes.

**Les acteurs/professionnels de la jeunesse** sont la seconde catégorie des bénéficiaires directs.

La mise en place d'un maillage territorial des acteurs de la mobilité et/ou travaillant auprès des jeunes, à contribuer à la diffusion d'une culture de la mobilité dans les territoires et l'équité d'accès des jeunes à la mobilité.

La structuration de ces acteurs autour de la même culture a été rendue possible par la mise en place de formations qui répondaient aux besoins des professionnels.

Les chiffres qui sont présentés en annexe 1, ne comptabilisent que les actions menées par le CRIJ Rhône-Alpes lors des différents événements et interventions réalisées.

L'expérimentation a permis à **18 978 personnes (12 808 jeunes et 6 170 adultes)** de connaître les possibilités de mobilité et d'être orientées sur l'ensemble des initiatives locales proposé sur notre territoire.

Le travail de structuration et d'essaimage inédit qui a été mis en place grâce au FEJ a permis la rencontre d'acteurs et de sphères d'actions habituellement cloisonnés.

Ce socle a permis d'impacter des publics traditionnellement éloignés ou peu impactés par nos actions singulières.

La communication est la pierre angulaire de la captation des publics, en lien avec l'information par les pairs. Les réseaux sociaux ont largement complétés les méthodes traditionnelles d'information afin d'être présent sur les outils utilisés par les jeunes

Cette circulation a permis aux acteurs locaux d'initier des projets en étant soutenu par le collectif d'acteurs et à sensibiliser les jeunes sur tous les territoires de Rhône-Alpes.

Les actions menées l'ont été à deux niveaux :

- Événements dédiés à l'international : atelier CV en anglais, recherche de jobs à l'international, café des voyageurs, Forum des voyageurs, Forum de la mobilité internationale, Explor'ailleurs, conférences, etc.

- Participation à des événements généralistes en y ajoutant une touche d'international : job dating, Mondial des métiers, Forum jobs, etc.

Le public indirect mais pas le moins important qui a été impacté par cette expérimentation est composé des personnes qui forment l'entourage proche du jeune, notamment **les parents**.

L'implication des familles dans le parcours de vie des jeunes est très présente et dans ce contexte, l'information transmise à la famille est essentielle à l'acquisition pour le jeune du sentiment de compétence et de confiance dans ses ressources, à la capacité d'assumer la responsabilité de décider, de préciser ses besoins, de faire des choix éclairés, de devenir acteur de son projet de vie.

Donner aux parents, l'idée voir le goût de la mobilité internationale, permet de lever les freins à la mobilité des jeunes notamment les plus vulnérables et leur permettre d'acquérir une culture de mobilité.

## II. DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION

### Détails des actions :

**ACTION 1** : Structurer une animation territoriale des acteurs de la mobilité (réseaux formels et Informels)  
En Rhône-Alpes des structures et des réseaux spécifiques existent, mais ils souffrent d'un déficit de communication. L'action a permis de favoriser la mise en relation des différents acteurs sur les territoires.  
Objectifs :

- Développer sur chaque territoire une coordination des acteurs pour renforcer l'aide, le soutien ou encore l'accompagnement au montage de projets.
- Sensibiliser à la mobilité internationale les structures intermédiaires en contact avec les jeunes, notamment celles dans les quartiers de la ville et en milieu rural. Elles seront ainsi en mesure de réfléchir avec les jeunes éloignés de la mobilité à la construction d'un projet de parcours et de faire le lien avec les opérateurs de la mobilité les plus proches du lieu de vie du jeune.
- Favoriser le développement réciproque de plateformes d'actions, de méthodes de travail et d'outils d'évaluation.

**ACTION 2** : Construction d'un outil numérique pour sensibiliser les jeunes à la mobilité internationale et outiller les professionnels

L'outil envisagé, un serious game, sera un facilitateur du recueil d'information et d'orientation dans l'international, et participera à la formulation de parcours. Chaque modèle de « joueur » aura son profil, l'idée est d'utiliser les fondamentaux du jeu vidéo (exploration, apprentissage, défi, etc.) pour évaluer les centres d'intérêts et la motivation de l'utilisateur, ainsi que la façon dont il réalise ses choix.

Cet outil a été conçu comme un outil de réflexion autour d'un projet de mobilité, mais il ne remplace, ni n'exclut la formalisation de ce projet par l'accompagnement d'un conseiller.

**ACTION 3** : Organiser la participation et les échanges entre jeunes sur la mobilité internationale (information par les pairs)

Des démarches participatives associant les jeunes aux échanges, rencontres et actions initiés dans les comités territoriaux ont été favorisées et largement développées.

Le réseau personnel a un rôle déterminant, il est donc important de multiplier les rencontres et les partenariats entre collégiens, lycéens, universités, associations, collectivités, apprentis, et acteurs du monde professionnel

**ACTION 4** : Développement et structuration de l'accompagnement de jeunes

Pour bénéficier de la mobilité internationale, les jeunes doivent être accompagnés avant, pendant et après cette expérience. Avant pour construire un projet de parcours et accéder au dispositif, pendant pour le suivi général du projet et après pour la valorisation de cette expérience.

Nous savons que dans la majorité des cas, l'information ne suffit pas pour construire un projet. Les jeunes recherchent un accompagnement dans leur démarche, le plus souvent individualisé.

Pour répondre à ces enjeux, des acteurs rhônalpins, collectivités et associations se sont d'ores et déjà engagés dans la mise en place d'outils de soutien des initiatives des jeunes. LE FEJ a contribué à les faire connaître et les valoriser.

**ACTION 5** : Réaliser un plan de professionnalisation des acteurs de la Mobilité Internationale sur les territoires



Pour chaque territoire, en fonction des besoins repérés par les comités territoriaux, la professionnalisation et les compétences techniques des opérateurs de la Mobilité ont été renforcées.

#### **ACTION 6 : Recherche de financements**

Le FEJ a permis de monter les bases d'un partenariat régional multi-acteurs sur le thème de la mobilité internationale. Ainsi, il a favorisé le début d'un échange de pratiques, d'acquisition de connaissances par la formation et de changement de mentalité en ce qui concerne les apports d'une expérience de mobilité internationale.

Pour pérenniser cette action et permettre un déploiement, il est nécessaire de chercher d'autres moyens financiers.

### 2.1. Actions mises en œuvre

Rappel des axes du projet :

**AXE 1 :** Informer les jeunes, les encadrants de jeunesse et les responsables ou élus de structures

**AXE 2 :** Former les encadrants de jeunesse (enseignants, acteurs socio-éducatifs, conseillers, animateurs, informateurs jeunesse, sportifs, ...)

**AXE 3 :** Accompagner les jeunes



#### **Action 1 : Structurer une animation territoriale des acteurs de la mobilité**

Pour faciliter ces échanges, des fonctions clés ont été définies :

1 - Un **comité de pilotage** qui assure l'organisation au niveau régional. Les partenaires participent aux décisions stratégiques et s'accordent sur l'évolution du projet.

2 - Les **comités territoriaux** (départementaux, bassins de vie, quartiers, politiques de la ville, etc.) pour être au plus près des publics cibles. Ces espaces qui permettront de réunir une grande variété d'acteurs,

visent à relier les professionnels d'un même territoire et favoriser des actions autonomes et pertinentes en lien avec les réalités du territoire. Une structure pilote anime et dynamise chacun des comités et fait le lien avec le niveau régional.

3 - Deux **groupes de travail spécifiques** pour assurer la cohérence et anticiper la poursuite des dynamiques qui ont émergées pendant ces 2 années :

- GT financement
- GT formation

Ce travail multi-acteurs semble pertinent car il favorise les partenariats et les complémentarités de différentes natures.

**1 – Le Comité de pilotage** aussi appelé animation régionale dans notre projet, est composée des têtes de réseau des différents acteurs œuvrant dans l'éducation formelle et non formelle volontaires et des coordinateurs des groupes territoriaux.

Il a été animé par le CRIJ Rhône-Alpes, porteur du projet en collaboration étroite avec les représentants de la DRJSCS et de la région Rhône-Alpes puis Auvergne Rhône-Alpes.

Il a été en charge de suivre et d'orienter les actions menées sur les territoires en lien avec le COREMOB et de sensibiliser et mobiliser les acteurs de leurs propres réseaux. Pour impliquer tous les acteurs même ceux les plus éloignés de cette thématique, il est nécessaire d'avoir plusieurs niveaux d'intervention (niveau territorial et niveau régional) afin d'apporter une aide de proximité et d'inclure les structures isolées et/ou n'appartenant à aucun réseau.

L'objectif a été de mettre en œuvre les actions facilitant une meilleure articulation des intervenants et de développer des actions en direction des encadrants de jeunesse et des jeunes, y compris ceux les plus éloignés de la mobilité européenne et internationale, en s'appuyant sur le diagnostic régional et les groupes de travail initiés par le COREMOB.

Dès le lancement du projet une convention a été rédigée par un certain nombre d'acteurs du comité de pilotage afin de structurer l'animation territoriale et de définir leur rôle.

Une représentation par département est organisée avec une rencontre par trimestre. Chaque structure coordinatrice est liée par cette convention au CRIJ Rhône-Alpes, et est chargée d'animer les réunions et d'impulser une dynamique sur son territoire.

Chaque postulant a rédigé une note d'intention précisant les modalités d'intervention et d'actions prévues sur son territoire. Dix structures se sont présentées pour assurer cette mission.

Le choix des animateurs sur les territoires est décidé conjointement par la DRJSCS, la Région, les DAREIC et le CRIJ. Le choix du candidat a résulté de la bonne articulation entre la légitimité de la structure et les compétences de la personne pressentie pour animer et coordonner le groupe territorial.

Chaque animateur territorial a participé à l'animation régionale pour faire le lien avec les actions du terrain et les orientations stratégiques. A noter que la coordination ne se résumait pas à l'organisation de réunions, mais à l'impulsion d'une dynamique territoriale et un suivi des actions

**2 - Les Groupes territoriaux** ont été constitués à partir de septembre 2015 pour structurer une animation territoriale des acteurs de la mobilité (réseaux d'éducation formelle et non formelle).

La première étape de cette action a consisté à identifier les acteurs et de constituer une base de données qui a permis de mettre en place un premier maillage régional.

Sur chaque département un groupe territorial constitué de structures volontaires et intéressées a initié l'animation d'échanges, de mutualisation, capitalisation d'expériences et la création de synergie notamment pour élaborer des projets conjoints avec toujours l'idée de développer un réseau de proximité de qualité.

Au début du projet en juin 2015, 734 structures ont été sollicitées et 477 ont participé au moins une fois aux rencontres qui ont été organisées. 61 journées de travail ont été organisées, pendant ces 2 années avec une moyenne d'une rencontre par trimestre et par département.

Il est à noter, qu'au cours de ces deux années, et en raison des restructurations et organisations diverses sur les territoires, 14% des personnes qui étaient impliquées dans ce projet ont changé ou quitté leur poste. En cours de projet, deux structures ont déposé le bilan et licencié leurs salariés qui étaient les animateurs de groupe dans leur département. Il a fallu procéder à un nouvel appel à candidature. Cela a eu pour conséquence dans certains cas, de ralentir la dynamique ou de freiner des projets.

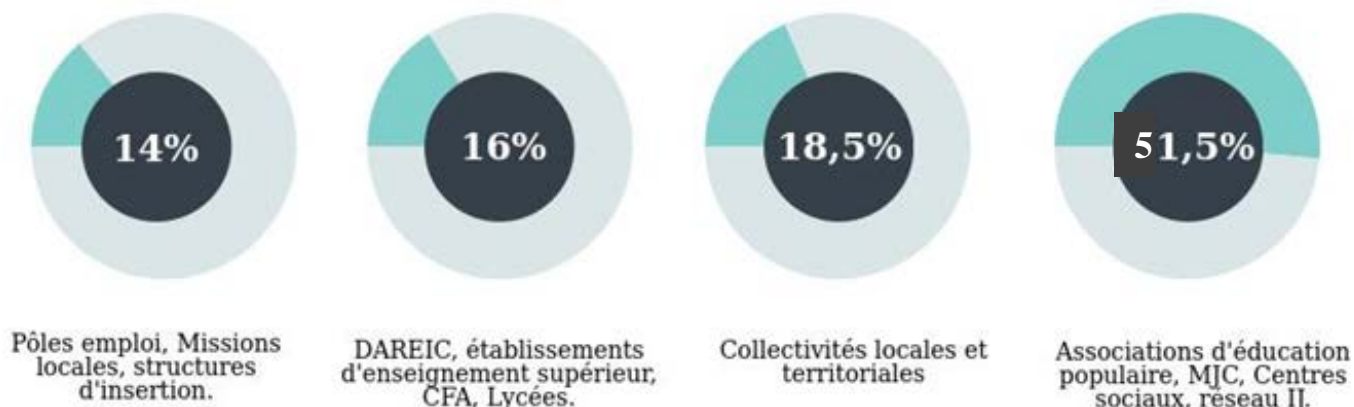
## 1. Structurer une animation territoriale des acteurs de la mobilité internationale



Toutes les catégories d'acteurs ciblés ont été représentées, notamment les acteurs de l'éducation populaires qui représentaient la moitié des participants aux actions mises en route. Ces acteurs sont le plus souvent démunis et pour la plupart ne sont pas dans un réseau qui permettrait de partager les expériences, ces rencontres ont donc été très importantes pour impulser une dynamique de territoire.

Il est noté la faible participation des acteurs de l'Education Nationale, due à leur organisation interne, une sensibilisation différente a été envisagée pour les impliquer davantage, néanmoins la participation de l'éducation formelle a été surtout favorisée par des liens directs entre personnes plus que par la contribution volontaire de ce réseau.

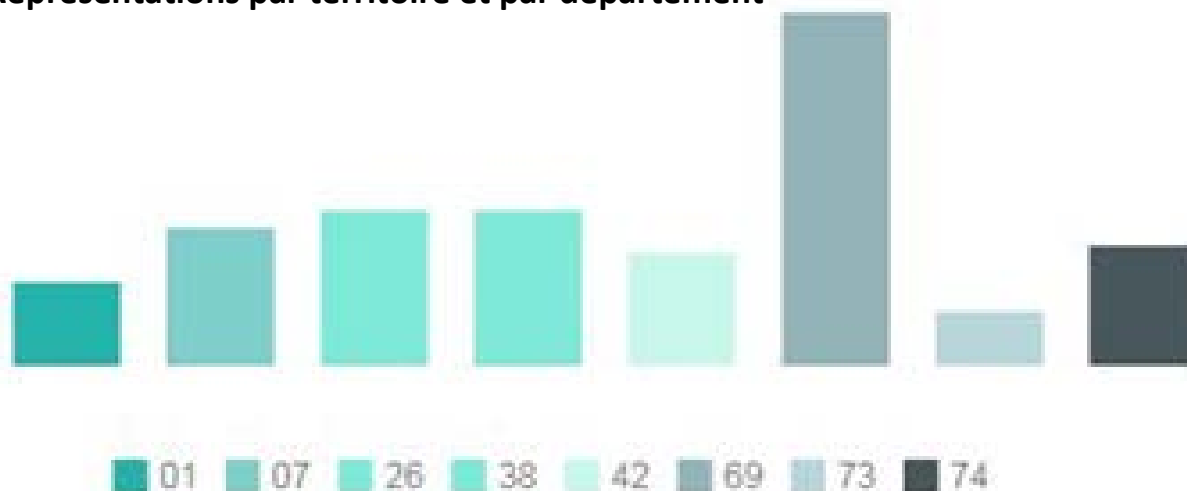
# Provenance



Le bilan qui a été fait par l'ensemble des acteurs participants à ces échanges est très positif et met en avant les atouts d'un tel projet :

- une meilleure connaissance des acteurs locaux et des dispositifs.
- des coopérations possibles entre acteurs locaux.
- l'enrichissement de la qualité de l'information, du conseil et de l'accompagnement des jeunes dans la globalité de leur parcours.
- le changement de culture et d'approche des objectifs de la mobilité internationale : « dépasser ses propres représentations et ses propres freins grâce aux formations ».
- l'élargissement du nombre de partenaires locaux, et leur implication.
- l'augmentation des demandes, de la fréquentation du public dans les lieux d'accueil.
- Décloisonnement des actions des différents opérateurs (formels et non-formels) afin de les intégrer dans le parcours du jeune.

## Représentations par territoire et par département



### 3 - Les groupes de travail techniques :

#### - GT Financement

Objectif : rechercher de nouveaux financements pour le FEJ Mobilité, assurer une veille sur les appels à projets, les opportunités spécifiques sur les territoires, fondations, mécénat d'entreprise, et ainsi, mieux accompagner dans la durée l'engagement important de la part des structures.

2 rencontres ont eu lieu pendant lesquelles plusieurs actions qui nécessitent d'être financées au-delà du projet ont été mises en avant :

- Pérennisation des groupes territoriaux.
- Formation.
- Financement accompagnement projet de jeunes.
- Financement accompagnement au départ.
- Professionnalisation des acteurs par la mobilité.

Pour les 2 premiers points, la valorisation de la dynamique créée par le biais des animations territoriales devrait légitimer la poursuite de leur action, afin de poursuivre le travail réalisé sur les territoires et de permettre aux acteurs de rester pertinents grâce aux acquis apportés par les formations.

En parallèle, le CRIJ Rhône-Alpes avec d'autres acteurs a répondu à des appels à projet :

- ANRU /PIA Jeunesse (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine/ Programme d'investissement d'Avenir)

Des projets de renouvellement urbain sont mis en œuvre à travers le Programme National de Rénovation Urbaine. Il s'agit de développer et de rendre lisible les territoires ruraux et urbains.

- Le département de l'Ardèche a été retenu pour une durée de 5 ans et un volet sur la mobilité internationale va être développé ce qui permettra de poursuivre les actions du FEJ menées sur ce territoire. Seuls les acteurs du territoire ardéchois seront financés.
- Un portail d'information pour les jeunes a été créé, il concerne les départements de la Drôme et de l'Ardèche.
- La métropole lyonnaise a également répondu à l'appel à projet mais malheureusement n'a pas été retenue. Une centaine d'acteurs se sont rencontrés et ont travaillé ensemble pendant 6 mois. Malgré ce refus, la dynamique mise en place perdure.
- Sur la métropole grenobloise, l'association Y-nove, a été créée pour mener à bien le nouveau projet multi acteurs autour de la jeunesse. Le projet a été retenu. La mobilité internationale en fait partie dans les thèmes de l'engagement et la valorisation.

A ce jour seul le département de l'Ardèche bénéficie de financement pour poursuivre et développer la thématique de l'international avec l'apport de l'ANRU PIA et d'un programme LEADER Ardèche 3 dès 2018.

#### - GT Formation

Objectif : réaliser un plan de professionnalisation adapté aux acteurs du territoire, mutualiser les formations, structurer les acteurs autour de la même culture de mobilité via ces formations, soutenir la mise en réseau des acteurs

Les actions développées dans le cadre du FEJ ont répondu à une démarche de professionnalisation des pratiques en prenant en considération la particularité de chaque territoire, les besoins de ses acteurs et l'identification d'intérêts communs.

Il a été nécessaire de former les acteurs de jeunesse, de l'enseignement, de la formation, de l'orientation ou de l'insertion tant sur les dispositifs, que plus globalement sur leur perception de la mobilité internationale (freins, leviers, motivations...).

La première étape a été d'identifier l'existant : quels sont les besoins des acteurs de la jeunesse de la mobilité et de l'insertion, quelles formations existent dans notre région ?

Dans un premier temps un recensement de toutes les offres proposées dans cette thématique par les acteurs du territoire a été effectué. Il a été établi un plan de professionnalisation avec toutes ces propositions et diffusé auprès de tous.

En parallèle, une enquête auprès de tous les acteurs a permis de recueillir et qualifier les besoins individuels et collectifs de formation.

Les besoins qui ont émergés, sont partagés par une grande partie des personnes qui ont répondu :

- L'écriture de projet (notamment Erasmus +)
- Approfondissement sur les dispositifs
- Trouver des partenaires et un financement pour monter des projets
- Valorisation des compétences acquises lors d'une mobilité européenne ou internationale
- L'accompagnement et la préparation au départ et au retour
- Partage d'expériences de mobilité, mise en réseau, échanges de pratique
- Sensibiliser et impliquer les jeunes éloignés de la mobilité
- Devenir structure d'envoi/accueil SVE

En croisant l'offre existante, les retours/besoins des différents acteurs, il a été possible d'identifier des partenaires/structures pouvant mettre en place des modules de formation adaptés sur des lieux différents du territoire.

Ce groupe technique s'est réuni 3 fois.

## Action 2 : Construction d'un outil numérique pour sensibiliser les jeunes à la mobilité internationale et outiller les professionnels

Le choix s'est porté sur la création d'un **Serious Game « Passeworld »** qui est un outil dynamique adapté au public cible. Le but de ce jeu est simple : accomplir les missions proposées pour faire les bons choix pour un projet de mobilité réussi.

La vocation d'un serious game est d'inviter l'utilisateur à interagir avec une application informatique dont l'intention est de combiner à la fois des aspects d'apprentissage, d'entraînement, d'information, avec des ressorts ludiques issus du jeu vidéo. Une telle association a pour but de donner à un contenu utilitaire (serious), une approche vidéo ludique (game).

Un des principaux avantages de l'usage du *Serious Game* est l'impact globalement positif sur la motivation des jeunes. Un autre avantage est la mise à disposition du jeune d'un espace d'expérimentation dans lequel il est invité à exercer ses capacités pour construire son projet.

La proposition qui a été faite pour cet outil s'appuie sur un mode de jeu par essais et erreurs : le jeune construit progressivement son parcours de mobilité et la teste directement dans le jeu, qui lui donne alors un retour positif ou négatif. Le joueur doit ainsi affiner son hypothèse jusqu'à trouver la solution qui permet de réussir sa mission. Ainsi, Passeworld propose aux joueurs des informations pour l'aider à construire par lui-même un parcours adapté.

En juin 2016, un appel à projet auprès de plusieurs agences créatrices de Serious Game a été lancé, l'Agence DOWINO située à Villeurbanne (69) a été sélectionnée pour développer cet outil.

Six missions ont été sélectionnées pour répondre aux situations de mobilité les plus demandées.

Ces missions ont été travaillées en étroite collaboration entre l'agence et le CRIJ en prenant en compte différents scénarii de mobilité.

Le choix des missions et les chemins qui permettent de réussir son projet répondent aux questionnements des jeunes (relevés pendant l'année au cours d'entretiens individuels, d'enquêtes, des questions posées à la Hotline Internationale du CRIJ, et lors des interventions dans les différents événements sur la mobilité internationale).

A la fin de chaque mission qu'elle soit réussie ou non, un écran récapitule toutes les étapes par lesquelles il fallait passer pour mener à bien son projet.

Un lien vers le site internet [www.info-jeunes.fr](http://www.info-jeunes.fr) permet des mises à jour régulières et oriente vers les acteurs de proximité compétents.

Le joueur n'a pas besoin de s'inscrire pour pouvoir jouer, il faut juste qu'il renseigne son âge et son statut afin d'avoir les missions qui lui correspondent.

Une phase test a permis de réajuster les différents éléments qui composent le serious game (histoire, dialogue, environnement, personnages, fluidité du jeu, musique, etc). Lors d'événements qui se sont déroulés de septembre à décembre 2016, le jeu a été présenté aux jeunes visiteurs qui ont donné leurs impressions et avis pour faire évoluer l'outil.

Le lancement a eu lieu fin janvier 2017 lors d'une conférence de presse et une communication a été envoyée auprès de tous les professionnels qui interviennent auprès des jeunes.



Cet outil est utilisé par les professionnels pour animer des séances d'information sur la préparation au départ et la mobilité internationale sur plusieurs territoires en France

6 missions ont été créées à l'origine :

- Préparer son départ
- Etudes
- Jobs
- Chantier de bénévoles
- SVE
- Volontariat

Grâce au soutien du dispositif AJIR de l'Ardèche ( ANRU/PIA ) , 2 nouvelles missions ont été proposées fin 2017 :

- Apprendre une langue
- Stage



### Action 3 : Organiser la participation et les échanges entre jeunes sur la mobilité internationale (information par les pairs)

Afin de réaliser cet objectif, 2 axes ont été présentés :

- Développer une dynamique et susciter des envies auprès d'autres jeunes en organisant des événements sur leurs lieux de vie, des forums, des témoignages, intervention des jeunes ambassadeurs de la mobilité, les réseaux sociaux, etc.
- Informer et sensibiliser les jeunes sur l'environnement socio-économique et culturel des pays, sur les différentes opportunités de mobilité existantes, leur permettre de se retrouver et échanger avec des « voyageurs » d'ici et d'ailleurs (Jeunes, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, etc.) autour d'expériences vécues et témoigner de l'impact des parcours de mobilité sur le développement personnel et professionnel.

Plusieurs événements se déroulent sur notre territoire, ils répondent aux besoins d'information notamment des jeunes et des parents. Par exemple : les différents forums pour l'orientation et l'emploi (Mondial de Métiers, Nuits de l'orientation, Salon de l'Apprentissage, etc.), les manifestations (semaine de la Solidarité Internationale, Forum des Voyageurs, Festivals, rencontres sportives, etc.).

Il s'est agi de renforcer la participation de ces jeunes et créer des conditions favorables d'échanges dans ces espaces où ils ont toute leur place.

Nous avons participé à **46** événements durant l'expérimentation dans lesquels nous avons permis aux jeunes de communiquer, d'échanger leurs expériences, en les préparant, les accompagnant et en leur donnant le temps et les moyens.

Lors des Forums organisés par le CRIJ (Forum des voyageurs, Explor'ailleurs), des espaces de rencontres entièrement dédiés aux partages des expériences de mobilité ont été proposés via les « bibliothèques vivantes ».

Le principe est simple : les visiteurs (le public) deviennent des lecteurs et rencontrent des personnes qui deviennent des livres « vivants » et racontent leur histoire. Pendant un temps déterminé, ces « livres vivants » partagent ainsi leurs expériences de mobilité à l'étranger qui sont toutes différentes.

Ces temps d'échange ont permis la rencontre et favoriser le dialogue interculturel et aux jeunes de se valoriser, de faire connaître leur engagement et leurs actions.

Encourager ces espaces de rencontre permet de sensibiliser et d'éclairer les personnes à la diversité, source d'enrichissement réciproque, de favoriser l'opportunité de déconstruire les préjugés et les stéréotypes qui souvent affectent le rapport avec l'autre.

Ces animations ont été fortement plébiscitées par les jeunes et leurs proches et sont intégrées dorénavant dans tous les événements à venir.

### Action 4 : Développement et structuration de l'accompagnement de jeunes

Sur le territoire, plusieurs structures proposent un accompagnement graduel des jeunes dans leur projet de mobilité, en prenant en compte la diversité des publics : jeunes en recherche d'emploi, jeunes collégiens, jeunes lycéens, jeunes travailleurs, jeunes en formation professionnelle, jeunes étudiants et jeunes ne rentrant dans aucune de ces catégories, pour que l'accompagnement puisse répondre aux différentes réalités de vie des jeunes.

Il s'agit de valoriser et faciliter l'accompagnement fourni par les acteurs de la mobilité auprès des jeunes.

La formation est une première étape pour outiller les professionnels en ressources physiques et pédagogiques. L'animation et la participation à des événements ouverts à tous ou sur des thématiques spécifiques permet de rendre visible et plus accessible la mobilité à l'international.



Dans le cadre du FEJ, tous les outils créés par le réseau IJ/Eurodesk et édités par le CRIJ sont remis à tous les acteurs participants aux groupes territoriaux et/ou formation.

Il s'agit de publication permettant d'accéder à des réponses synthétiques pour orienter le parcours du jeune.

La mise en réseau des acteurs favorise l'interconnaissance et l'échange de pratiques concernant l'accompagnement individuel ou collectif (groupe informel ou association).

Cette action est largement développée dans le cadre de l'action 1, 3 et 5)

## Action 5 : Réaliser un plan de professionnalisation des acteurs de la Mobilité Internationale sur les territoires

Suite au travail effectué dans le cadre du GT formation (diagnostic des besoins, recensement des formations existantes), 2 niveaux ont été dégagés :

Dans un premier temps, proposer un premier niveau de formation :

Une sensibilisation qui permette à chaque acteur et sur tout le territoire de donner un premier niveau d'information au public cible. Il s'agit dans cette première étape d'expliquer et de faire partager en quoi la mobilité internationale est un élément de construction d'un jeune et de donner les premiers outils qui vont permettre à tout un chacun de donner une information claire, utile et pertinente. Cette session inclut également des éléments sur la posture, l'animation de l'information.

Ce 1<sup>e</sup> niveau est alimenté régulièrement par la mise à jour des connaissances (veille), lors des groupes territoriaux.

**17** sessions ont été proposées au cours de l'expérimentation qui ont permis à **193** personnes de se former.

Le 2<sup>e</sup> niveau a développé :

La dimension « accompagnement de projets » (de l'information à l'accompagnement au retour) et inclut les valeurs portées par les expériences de mobilité internationale.

La gestion de projet de mobilité (appui technique à la recherche de financement, accompagnement à l'écriture, etc.)

Les objectifs de cette professionnalisation et des sessions proposées ont été de :

- Alimenter le réseau des acteurs, non seulement sur la technicité des programmes, mais aussi sur le développement du travail en réseau ainsi que sur la mobilisation et l'accompagnement des publics.
- Proposer une offre globale de dispositifs d'information, à actionner selon le profil des publics et leur degré de motivation

Les formations se sont déroulées dans les différents territoires en impliquant les acteurs locaux dans la mesure des possibilités.

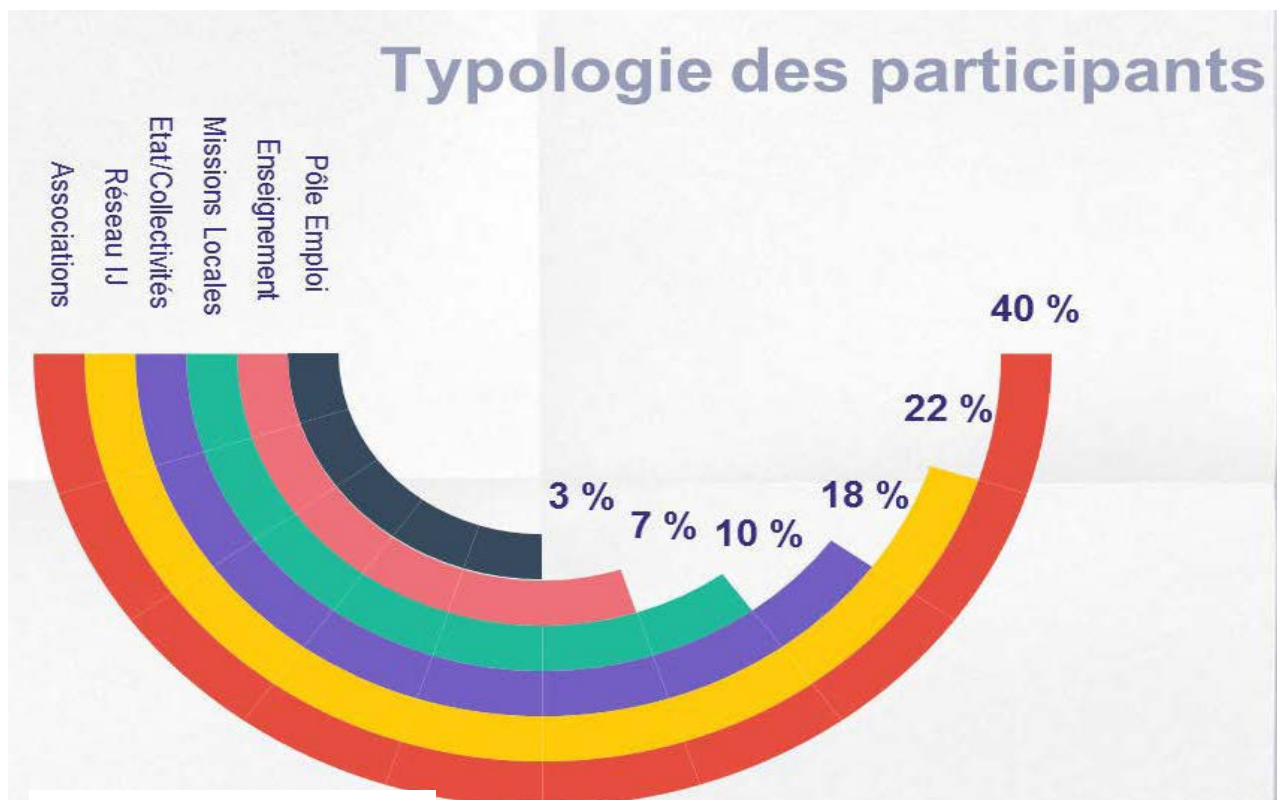
Tous les groupes territoriaux ont bénéficié au moins de 2 jours de formation et pour certains 4, qui se sont déroulés sur chaque département pour permettre une participation du plus grand nombre d'acteurs.

Thèmes des formations suivies :

- Susciter la sensibilisation du public jeune à la mobilité internationale
- Ecriture de projet (Erasmus + échanges de jeunes)
- Accompagnement au départ et valorisation au retour
- Les partenariats stratégiques Erasmus+
- Préparer les jeunes à l'interculturalité
- Valorisation des expériences et des compétences
- Faire réseau

Ces actions de formation ont eu un résultat très positif malgré la difficulté de mobilisation des acteurs, dus aux agendas contraints.

**26,5** journées de formation ont été proposées qui ont mobilisées **152 personnes**



## Action 6 : Recherche de financements

Les buts de cette action est de rechercher auprès de différents financeurs la possibilité de soutenir la pérennité du projet et l'ouverture à d'autres actions, d'assurer une veille sur les appels à projets, les opportunités spécifiques sur les territoires, fondations, mécénat d'entreprise, de communiquer et promouvoir ce projet auprès des instances représentatives.

Des postes FONJEP ont été demandés pour pouvoir pérenniser la dynamique du territoire.

A ce jour, seul le projet ANRU-PIA (AJIR) permet de poursuivre cette dynamique en étant financée.

Et un poste FONJEP pour la coordination menée par le CRIJ pour soutenir le développement des actions mobilités internationales dans le réseau information jeunesse.

## 2.2. Partenariats

### 2.2.1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
<b>RESACOO</b> (Réseau Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération internationale)	GIP	Comité de pilotage
<b>DAREIC/RECTORAT</b> (Lyon et Grenoble)	Institution	Comité de pilotage
<b>Centre d'Information Internationale – Education Nationale</b>	Institution	Comité de pilotage
<b>Pôle Emploi Rhône-Alpes</b>	Etablissement public administratif	Comité de pilotage
<b>Comité Régional Olympique et Sportif Rhône-Alpes</b>	Association	Comité de pilotage
<b>URHAJ Rhône-Alpes</b>	Association	Comité de pilotage
<b>URML Rhône-Alpes</b>	Association	Comité de pilotage
<b>COTRAVAUX Rhône-Alpes</b>	Association	Comité de pilotage
<b>Les Francas de l'Ain</b>	Association	Coordination GT Ain
<b>Union Bi-Départementale des MJC 07/26</b>	Association	Coordination GT Ardèche
<b>Association le Mat</b>	Association	Coordination GT Ardèche
<b>Association ADOS</b>	Association	Coordination GT Ardèche
<b>Romans International</b>	Association	Coordination GT Drôme
<b>Calliope</b>	Association	Coordination GT Isère
<b>AAAMI</b>	Association	Coordination GT Isère
<b>UFCV Loire</b>	Association	Coordination GT Loire
<b>ESSE</b>	Association	Coordination GT Rhône

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Mission Locale de Chambéry	Association	Coordination GT Savoie
BIJ Annecy	Collectivité	Coordination GT Haute-Savoie
BIJ Thonon les Bains	Association	Coordination GT Haute-Savoie

La majorité des partenaires inscrits dans l'expérimentation étaient des partenaires plus ou moins réguliers du CRIJ.

En revanche, la plupart d'entre eux n'avaient pas eu l'opportunité de travailler ensemble.

Cette initiative a permis de développer des partenariats et des actions plus spécifiques à certains secteurs d'activités par regroupement d'intérêt.

Si la plupart des têtes de réseau participaient aux rencontres du comité de pilotage, l'information et la sensibilisation sur ce travail ne descendaient pas forcément sur leur structure en local. C'est pourquoi la participation de certains secteurs a été éphémère voire inexistante.

Un des partenaires qui avaient manifesté son intérêt participé (Itinéraire international) n'a pu poursuivre l'action car l'association a déposé le bilan au tout début de l'expérimentation.

La majorité des participants du FEJ souhaitent poursuivre avec le CRIJ la structuration des liens entre acteurs à l'échelon local et régional.

### 2.2.2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	78%
Cofinancements extérieurs à la structure (REGION RHONE-ALPES)	16%
Autofinancement	6%

Le financement le plus important de ce projet est celui obtenu dans le cadre de l'expérimentation FEJ.

Le CRIJ Rhône-Alpes a également contribué sur ses fonds propres à la bonne exécution des actions prévues et enfin la région anciennement Rhône-Alpes a également apporté sa contribution sur la première année.

En ce qui concerne les services de l'Etat, il n'y a pas de budget supplémentaire pour la suite de l'action FEJ.

La mobilité est une compétence régionale qui n'est pas formalisée au niveau départemental.

C'est pourquoi la poursuite de la dynamique sur ce sujet dépendra de la bonne volonté des structures sur les territoires qui fonctionneront sur leurs fonds propres.

Le CRIJ Rhône-Alpes reste une ressource pour informer et accompagner les acteurs sur cette thématique.

## 2.3. Pilotage de l'expérimentation

Le comité de pilotage a été constitué en amont du début de projet.

A partir de janvier 2015 des rencontres entre différents acteurs et têtes de réseau du territoire ont eu lieu pour organiser et penser à la réponse de cet appel à projet.

Ces temps de rencontre ont eu lieu sur la participation volontaire des structures, étaient représentés :

- La DRDJSCS
- La Région Rhône-Alpes
- Les DAREIC (Lyon et Grenoble)
- Le Pôle Emploi service international
- RESACOOP (Réseau Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération internationale)
- Centre d'Information Internationale – Education Nationale
- Comité Régional Olympique et Sportif Rhône-Alpes (CROS)
- URHAJ Rhône-Alpes
- URML Rhône-Alpes
- COTRAVAUX Rhône-Alpes

Les animateurs des groupes territoriaux ont également été invités à participer à ces rencontres.

Le fonctionnement est décrit partie II (déroulement de l'action)

## 2.4. Difficultés rencontrées

La difficulté majeure rencontrée lors de l'expérimentation a été la fusion des régions, et la nouvelle mandature régionale qui n'a pas fait le choix de poursuivre le financement des associations de mobilité internationale.

Certaines associations partenaires de notre projet se sont retrouvées en grande difficulté financière et ont dû licencier leur personnel ou déposer le bilan.

Le COREMOB s'est réuni 2 fois depuis le début du projet, le 21 septembre 2015 et le 21 mars 2017, sans techniciens et élus de la Région lors de la réunion de 2017.

## III. ENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'EXPERIMENTATION

Le projet proposé apporte véritablement une valeur ajoutée par rapport aux politiques publiques à destination des jeunes relatives à la mobilité européenne et internationale dans la mesure où :

- Il met pour la première fois l'accent sur un **réel travail collaboratif entre acteurs de l'éducation formelle et non formelle et inscrit dans la durée** des réseaux sur les territoires rhônalpins
- Tous les jeunes sont ciblés afin qu'ils puissent, en tous lieux et à tout moment de leur parcours, bénéficier d'une **sensibilisation à la mobilité, d'une information de qualité, au plus près de leur besoin** et d'un accompagnement dans leur projet qu'il y ait départ ou non.
- la dynamique du réseau favorise les **échanges entre pairs**.
- la **mobilité est valorisée comme élément concret dans la construction du parcours professionnel du jeune, notamment par l'acquisition de compétences particulières**.
- Les outils pour rendre visible et lisible l'information sont conçus en fonction **des pratiques informationnelles des jeunes et des besoins des acteurs** qui les accueillent et/ou accompagnent.
- Pour les acteurs, la **construction d'articulations entre réseaux** améliore les connaissances et compétences de chacun et les échanges de pratiques.

Quel que soit le lieu géographique, le développement de réseaux d'acteurs ressources et d'une culture de la mobilité sur un territoire pour accompagner les jeunes permet de structurer le réseau des professionnels (formel / non formel).

Cette organisation existe sur d'autres réseaux plus spécifiques (information Jeunesse, multi-acteurs, etc.) et ont démontré leur efficacité. Sur la mobilité internationale, cette structuration permettra de faciliter le travail quotidien des acteurs auprès des jeunes.

**Un outil de partage a été utilisé pour fédérer tous les acteurs : Clubble.** C'est un mélange d'un réseau social collaboratif et d'E-mail de groupe (liste de diffusion).

Il permet de stocker des documents, de centraliser des outils et de faire des sondages directement.

C'est un logiciel gratuit et qui le restera, à destination des personnes qui veulent co-construire ou coopérer ensemble et qui peut être exploité quelle que soit la thématique.

## IV. CONCLUSION

La dynamique insufflée a permis de rationaliser, de mieux rendre lisible ce qui est fait sur la mobilité internationale et de le valoriser.

Afin de poursuivre le projet, certaines réflexions doivent se traduire en action.

Il faut formaliser les besoins et les actions à garder suite au FEJ, cependant sans financement il sera difficile de légitimer une coordination car cela impacterait forcément le travail de l'individu dans sa structure. Les acteurs peuvent plus ou moins relayés et faire perdurer la dynamique, mais cette configuration n'est valable que si les autres missions de la structure sont sauvegardées, ce qui n'est pas le cas en ce moment. "

Si une action est entreprise à la suite de cette expérimentation, il faut poser les objectifs qui répondent aux préoccupations de tous ceux qui poursuivront ce projet.

La place de chacun des acteurs doit être définie précisément.

**Une vraie volonté de pérenniser la dynamique** lancée par le FEJ, ainsi dès janvier 2018 les GT de l'Ain, de l'Ardèche, de la Loire, et du Rhône poursuivent les actions et les rencontres régulières des acteurs. Pour alléger le temps de travail des animateurs territoriaux, une gouvernance tournante et une gestion logistique partagée ont été organisées.

Malgré tout, ce ressort c'est la volonté de travailler ensemble et de créer des projets ensemble.

Néanmoins, il y a des impacts assez importants causés par la baisse des subventions régionales pour les acteurs associatifs locaux. Il y a une complète incertitude sur la situation budgétaire pour l'année prochaine. Vu cette configuration, il est compliqué de connaître les acteurs qui resteront impliqués à moyen et long terme, du fait du coup des déplacements à l'échelle de la région Auvergne Rhône-Alpes et du temps de travail nécessaire. Les acteurs ont besoin d'une vraie reconnaissance et d'une légitimité (auprès de leur hiérarchie) pour libérer du temps et des moyens pour ce sujet (après le FEJ).

Le FEJ n'a pas créé l'appartenance à un réseau mais a permis de croiser les pratiques et les compétences.

**L'intérêt est de renforcer l'existant, de valoriser ce que le FEJ a permis de construire et continuer cette dynamique en s'appuyant sur le CRIJ, son réseau et les compétences d'Eurodesk, tout en restant dans le cadre de la charte IJ et de son label.**

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education nationale  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)

